



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS



Bulletin statistique régional

Édition 2015

Outaouais

Québec 

Équipe de rédaction :

Suzanne Asselin	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Stéphane Ladouceur
Anne Binette Charbonneau	Christine Lessard
Sophie Brehain	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Stéphanie Uhde
Gaëtan Dubé	

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2015** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Robert Faubert / RonTech2000 / Bill Noll, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2015

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2015

Table des matières

Territoire et environnement	3
Aires protégées	3
Compte des terres	4
Démographie	8
Conditions de vie	11
Mesure du faible revenu	11
Revenu médian des familles	12
Marché du travail	14
Région administrative	14
MRC	16
Comptes économiques	18
Produit intérieur brut	18
Revenu disponible par habitant	21
Permis de bâtir	24
Santé	26
Éducation	27
Taux de diplomation aux études collégiales	27
Nombre de diplômés au baccalauréat	29
Science, technologie et innovation	32
Culture et communications	35
Concepts et définitions	37

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire et environnement

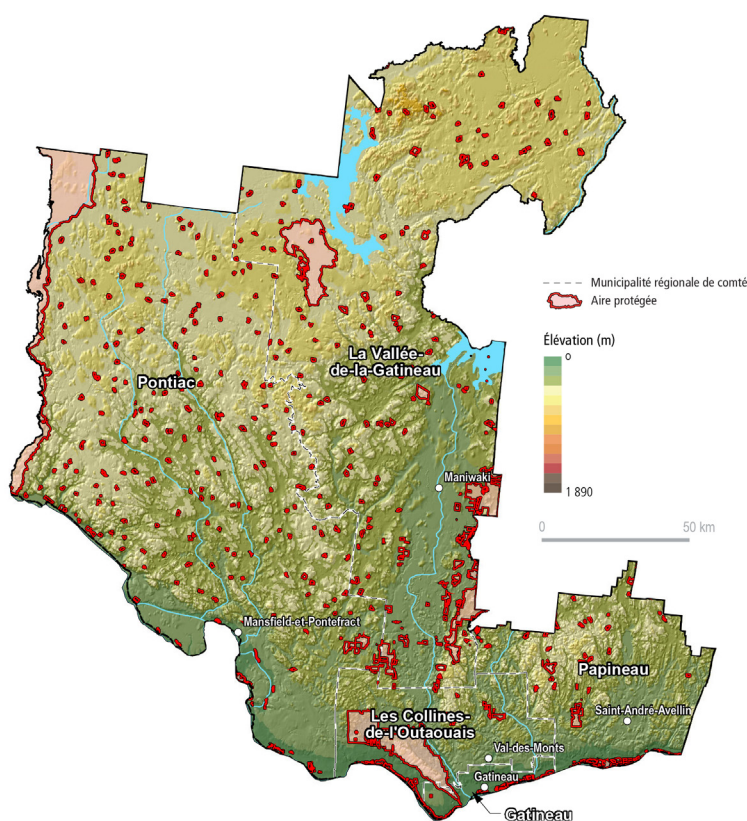
La région de l'Outaouais couvre une superficie en terre ferme de 30 472 km². Elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Papineau, Gatineau, Les Collines-de-l'Outaouais, La Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac, et regroupe 75 municipalités.

1.1 Aires protégées²

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable de l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec le Service des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2015, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 323 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 152 776 km², ce qui représente 9,16 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de l'Outaouais se trouvent, en totalité ou en partie, 502 aires protégées. Elles couvrent 2 116 km², soit 6,2 % de la superficie totale de la région. À cheval sur les régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue, la réserve aquatique projetée de la Rivière-Dumoine est l'aire protégée dont la superficie est la plus importante dans la région de l'Outaouais, couvrant plus de 596 km². La région compte également 131 habitats fauniques (en tout ou en partie), pour une superficie de 307 km². L'Outaouais détient, en totalité ou en partie, trois réserves de biodiversité projetées (389 km²) dont celle du Domaine-La-Vérendrye entièrement située sur son territoire (260 km²). Le parc de la Gatineau, géré par la Commission de la capitale nationale, contribue également à la protection de 361 km². Par rapport à 2014, le nombre et la superficie des aires protégées ont augmenté, notamment par l'ajout d'une réserve naturelle et de 38 nouveaux refuges biologiques, pour une superficie supplémentaire de 42 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

1.2 Compte des terres

par Stéphanie Uhde et Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section présente des données issues du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'Institut de la statistique du Québec, dont le rapport sera diffusé en 2016¹. Les comptes des terres estiment la superficie des terres par type de couverture terrestre (p. ex., surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides, forêts) et la superficie où se produisent les changements de couverture terrestre au cours d'une période de référence. Les données relatives à la région de l'Outaouais analysées dans cette section n'abordent pas les transformations de la couverture terrestre comme le feront les données complètes des comptes des terres, lorsqu'elles seront disponibles. Elles visent à fournir une description de l'état du territoire de la région, tel un instantané pris à la fin de la période de référence.

Les comptes des terres sont une composante du Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (Cadre central du SCEE). Le SCEE, ou comptes de l'environnement, forme un cadre statistique complet, détaillé et cohérent pour la mesure du capital naturel². Il élargit le domaine de mesure du Système de comptabilité nationale (SCN) pour améliorer la connaissance de la dégradation du capital naturel et des interactions entre l'économie et l'environnement.

Aperçu du cadre méthodologique et précautions dans l'interprétation des données

Le cadre méthodologique des comptes des terres du Québec méridional a été élaboré sur la base d'une première proposition méthodologique testée lors de la réalisation d'un projet pilote pour la région administrative de Chaudière-Appalaches³. La méthodologie est en cours de révision afin d'obtenir les meilleures estimations possible des changements de couverture terrestre à partir des données de l'inventaire écoforestier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est mesuré par la superficie en hectares des terres par type de couverture terrestre. Les comptes des terres du Québec méridional sont fondés sur un système d'information géographique (SIG) à partir des données des 3^e et 4^e inventaires écoforestiers. Dans cette section, seules les données relatives à la fin de la période de référence, soit celles du 4^e inventaire, sont présentées.

Parce qu'elles couvrent tout le territoire du Québec méridional et qu'elles sont précises spatialement, ces données sont les meilleures disponibles pour constituer les comptes des terres du Québec méridional. Le cadre méthodologique des comptes des terres se base sur le respect des standards du SCEE, ainsi que sur les bonnes pratiques en matière de géomatique.

Limites géographiques du territoire d'étude et découpage administratif

Les limites géographiques du territoire d'étude sont définies au nord par la couverture géographique du 4^e inventaire écoforestier, lorsqu'il sera achevé, dont la limite correspond approximativement au 51^e parallèle, et à l'ouest, au sud et à l'est par le Système sur les découpages administratifs (SDA) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN). Les limites géographiques comprennent l'aire totale du territoire d'étude, qui équivaut au stock total de terres du Québec méridional. Les régions administratives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du

1. UHDE et KEITH (à paraître).

2. *System of Environmental-Economic Accounting (SEEA) – Central Framework*. Pour de l'information en français au sujet des comptes de l'environnement, voir la version française du Cadre central, ainsi que UHDE et autres (2010).

3. UHDE et LEBLANC (2014).

Nord-du-Québec ne sont que partiellement couvertes par le territoire d'étude. Dans le cas de l'Outaouais, la région a été couverte à 99,9 %. Le fleuve Saint-Laurent et le golfe du Saint-Laurent, qui sont considérés comme des eaux intérieures, font partie de l'aire totale du territoire et sont comptabilisés dans le stock de terres.

Années de référence

L'année de référence est déterminée par l'année des photos aériennes utilisées pour la réalisation du 4^e inventaire écoforestier. Puisque l'inventaire écoforestier est effectué secteur par secteur sur plus d'une décennie, l'année de référence varie par secteur. De plus, les limites des secteurs (ou unités d'aménagement) ne correspondent pas au découpage administratif. Chaque région administrative comprend des prises de vue qui s'échelonnent sur plusieurs années. Pour chaque région, l'année de référence est la médiane des années de prise de vue représentées à l'intérieur de la région, pondérée selon la part de couverture de ces prises de vue à l'intérieur de la région. La médiane pondérée permet d'obtenir l'année la plus représentative des prises de vue par région. L'année de référence varie de 2002 à 2013 selon la région administrative. Pour la région de l'Outaouais, l'année de référence est 2003.

Classification de la couverture terrestre

La classification simplifiée de la couverture terrestre du Québec, qui découle de la classification complète de la couverture terrestre du Québec adaptée par l'ISQ à partir de la classification standard du SCEE⁴, sert à traduire l'information des données écoforestières en un nombre réduit de classes de couverture. La définition des classes de couverture terrestre est fournie à la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Pour plus de précision sur la couverture des régions du Québec, veuillez consulter l'édition 2015 du [Panorama des régions](#) (p. 27 à 31).

Selon les données du 4^e inventaire écoforestier, effectué en 2003 dans le cas l'Outaouais, et la classification simplifiée de la couverture terrestre, 78,4 % du territoire de la région est constitué par des forêts à couvert fermé, incluant principalement des forêts mixtes, des forêts de feuillus et, dans une moindre mesure, des forêts de conifères (tableau 1.2.1 et carte 1.2.1).

Les milieux humides couvrent 6,7 % du territoire de l'Outaouais, dont 4,6 % de type boisé et 2,1 % de type herbacé ou arbustif.

En ce qui a trait aux terres agricoles, elles représentent 3,6 % de la superficie de la région, ce qui la classe au 10^e rang de toutes les régions du Québec pour ce qui est de la part occupée par cette classe de couverture.

Selon les estimations, les surfaces artificielles, correspondant notamment aux zones urbanisées et industrielles⁵, comptent pour 0,9 % du territoire de la région de l'Outaouais. Elle fait ainsi partie des sept régions québécoises où les surfaces artificielles occupent moins de 1 % de leur territoire.

Enfin, dans la région de l'Outaouais, 10,3 % du territoire est occupé par des plans et des cours d'eau.

4. UHDE et LEBLANC, 2014, p. 30-32.

5. Pour des précisions sur la définition des classes, voir la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin, ainsi que UHDE et LEBLANC (2010).

Tableau 1.2.1

Superficie des terres par classe de couverture terrestre, Outaouais 2003, et ensemble du Québec méridional, 2002-2013

	Outaouais (2003)		Ensemble du Québec méridional (2002-2013)	
	ha	%	ha	%
Surfaces artificielles	30 193	0,9	681 930	1,2
Terres agricoles	122 479	3,6	2 516 616	4,5
Milieux humides boisés	157 451	4,6	3 174 298	5,7
Milieux humides herbacés ou arbustifs	72 547	2,1	3 135 063	5,6
Plans et cours d'eau intérieure	350 221	10,3	14 320 051	25,6
Forêts de conifères à couvert fermé	309 207	9,1	13 957 424	24,9
Forêts de feuillus à couvert fermé	1 071 934	31,5	5 991 789	10,7
Forêts mixtes à couvert fermé	1 289 952	37,9	11 957 206	21,3
Forêts à couvert ouvert	991	0,0	307 457	0,5
Total ¹	3 404 976	100,0	56 041 817	100,0

1. La superficie totale peut diverger de celle qui est présentée dans la section [Coup d'œil](#), à la fin de ce bulletin, à cause de la méthodologie spécifique aux comptes des terres.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

Ce survol de la couverture terrestre des régions du Québec méridional et, plus spécifiquement, de l'Outaouais donne un avant-goût du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'ISQ⁶. En plus de fournir une description détaillée de la couverture terrestre dans les régions à la fin de la période de référence, ce rapport procurera des données qui jetteront un éclairage inédit sur les changements environnementaux qui s'y produisent.

Références

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (février 2015). *Cartes et données écoforestières*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (janvier 2014). *Système sur les découpages administratifs*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (2010-2013). *Mosaïque d'images satellites RapidEye*.

UHDE, Stéphanie, et Maxime KEITH (à paraître). *Comptes des terres du Québec méridional*, Institut de la statistique du Québec.

UHDE, Stéphanie, et Hugo LEBLANC (2014). [Comptes des terres : région de Chaudière-Appalaches, Projet pilote](#) Institut de la statistique du Québec, 99 p.

UNITED NATIONS, EUROPEAN UNION, FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS, INTERNATIONAL MONETARY FUND, ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT et THE WORLD BANK (2014). [System of Environmental-Economic Accounting 2012 – Central Framework](#), 346 p.

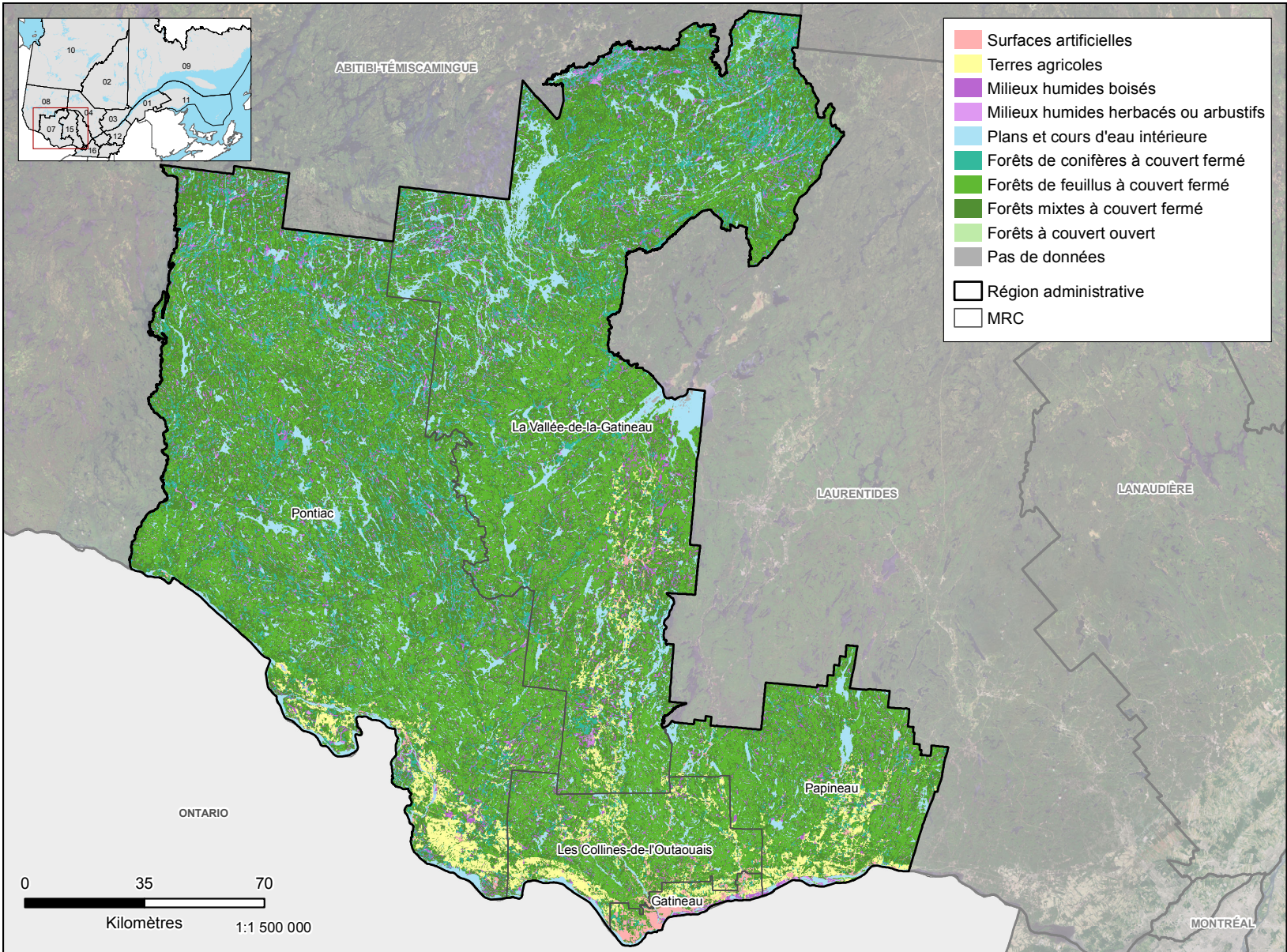
UHDE, Stéphanie, Guillaume MARCHAND, Sophie BREHAIN et Richard BARBEAU (2010). [Les comptes de l'environnement et l'approche par capitaux pour appuyer la mesure du développement durable au Québec](#). Institut de la statistique du Québec, 52 p.

Informations complémentaires

Des explications détaillées et des données sur l'[environnement](#) sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

6. UHDE et KEITH (à paraître).

Couverture terrestre, selon le 4^e inventaire écoforestier, Outaouais (2003)



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de l'Outaouais comptait 383 200 habitants au 1^{er} juillet 2014, soit 4,7 % de la population du Québec. Elle arrive au 8^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière Chaudière-Appalaches et devant l'Estrie. Son poids démographique s'est légèrement accru au cours des dernières années. En 2001, ce poids était de 4,4 %.

La population de la région est très fortement concentrée dans la MRC de Gatineau, qui recouvre la municipalité du même nom. En 2014, 276 300 personnes y résident, soit 72 % de la population régionale. Suivent les MRC plus étendues, mais moins densément peuplées, des Collines-de-l'Outaouais (13 %), de Papineau (6 %) et de La Vallée-de-la-Gatineau (5 %). Pontiac est la MRC la moins peuplée, ses 14 200 habitants représentant 4 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2001-2014

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2014 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2014 ^p	2001	2014 ^p
	n				pour 1 000			%	
Papineau	20 797	21 987	22 756	22 916	11,1	6,9	2,3	6,4	6,0
Gatineau	231 356	244 868	268 838	276 338	11,3	18,7	9,2	71,6	72,1
Les Collines-de-l'Outaouais	36 012	42 470	46 910	49 065	32,9	19,9	15,0	11,2	12,8
La Vallée-de-la-Gatineau	19 980	20 933	20 935	20 689	9,3	0,0	- 3,9	6,2	5,4
Pontiac	14 822	14 769	14 466	14 174	- 0,7	- 4,1	- 6,8	4,6	3,7
Outaouais	322 967	345 027	373 905	383 182	13,2	16,1	8,2	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 214 672	6,3	9,6	8,5	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la population de l'Outaouais a crû en moyenne à un taux annuel de 8,2 pour mille entre 2011 et 2014, un taux semblable à celui de l'ensemble du Québec (8,5 pour mille). Comme dans la plupart des régions, la croissance démographique y a ralenti au cours de la période la plus récente. Le rythme s'était plutôt maintenu au-dessus de 10 pour mille (ou 1 %) durant la première décennie des années 2000.

Toutes les MRC de la région de l'Outaouais affichent entre 2011 et 2014 leur taux d'accroissement annuel moyen le moins favorable des trois dernières périodes. L'accroissement démographique de la région est néanmoins principalement attribuable au maintien d'une croissance soutenue dans les MRC voisines des Collines-de-l'Outaouais et de Gatineau. Selon les données provisoires, la MRC des Collines-de-l'Outaouais fait partie des MRC à plus forte croissance du Québec, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 15,0 pour mille entre 2011 et 2014. Le rythme d'accroissement est moindre dans Gatineau (9,2 pour mille), mais tout de même légèrement supérieur à celui de l'ensemble du Québec. Papineau (2,3 pour mille) connaît pour sa part une croissance plus faible. En revanche, les deux autres MRC de la région voient leur population diminuer. Pontiac (- 6,8 pour mille) enregistre des pertes non négligeables, alors qu'elles sont plus modérées dans La Vallée-de-la-Gatineau (- 3,9 pour mille). Cette dernière MRC avait plutôt connu une stabilité ou une croissance de sa population au cours des deux périodes précédentes.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2014 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et sexe

La population de l'Outaouais est plus jeune que la moyenne québécoise. En 2014, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 40,6 ans, comparativement à 41,8 ans dans l'ensemble du Québec. Seules les régions du Nord-du-Québec (29,2 ans) et de Montréal (38,7 ans) affichent un âge médian moins élevé. L'Outaouais se caractérise notamment par une proportion relativement réduite de personnes âgées de 65 ans et plus. En 2014, ce groupe compte pour 14,2 % de la population régionale, la seconde plus faible part après le Nord-du-Québec (7,0 %). À titre comparatif, cette part est de 17,1 % à l'échelle québécoise. Toutes proportions gardées, les jeunes de moins de 20 ans sont au contraire un peu plus nombreux en Outaouais (22,2 %) que dans l'ensemble du Québec (20,9 %). Quant à la proportion des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est l'une des plus élevées (63,5 %) parmi les régions québécoises. Seule la région de Montréal affiche une proportion légèrement supérieure (64,2 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Papineau	22 916	3 830	13 710	5 376	100,0	16,7	59,8	23,5	51,3
Gatineau	276 338	62 815	177 566	35 957	100,0	22,7	64,3	13,0	38,7
Les Collines-de-l'Outaouais	49 065	12 078	31 533	5 454	100,0	24,6	64,3	11,1	41,2
La Vallée-de-la-Gatineau	20 689	3 751	12 453	4 485	100,0	18,1	60,2	21,7	49,9
Pontiac	14 174	2 777	8 190	3 207	100,0	19,6	57,8	22,6	49,4
Outaouais	383 182	85 251	243 452	54 479	100,0	22,2	63,5	14,2	40,6
Ensemble du Québec	8 214 672	1 716 773	5 091 980	1 405 919	100,0	20,9	62,0	17,1	41,8

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'échelle des MRC, d'importantes différences se remarquent. D'une part, Gatineau et Les Collines-de-l'Outaouais se distinguent avec une structure par âge nettement plus jeune. En 2014, leur âge médian respectif est de 38,7 ans et 41,2 ans. Ces MRC comptent une proportion de personnes âgées de 65 ans et plus inférieure à la moyenne québécoise, tandis que la proportion des jeunes de moins de 20 ans et celle des 20-64 ans y sont supérieures. En revanche, les trois autres MRC de la région sont beaucoup plus âgées. Dans Pontiac et La Vallée-de-la-Gatineau, l'âge médian est de 49,4 ans et 49,9 ans respectivement, alors qu'il atteint plus de 51 ans dans Papineau. Dans ces trois MRC, les 65 ans et plus, qui représentent entre 21 % et 24 % de la population, sont plus nombreux que les jeunes.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de l'Outaouais, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2014, on y compte 193 000 femmes contre 190 200 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. En Outaouais comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et, dans une moindre mesure, chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans

et plus. Dans la région, la MRC de Gatineau se distingue puisqu'elle compte aussi un peu plus de femmes que d'hommes chez les 20-64 ans. À l'instar de plusieurs grands centres urbains, elle affiche également une proportion de femmes chez les 65 ans et plus parmi les plus élevées à l'échelle des MRC. Soulignons enfin que contrairement à la tendance générale, les MRC des Collines-de-l'Outaouais et de Papineau comptent un peu plus d'hommes que de femmes chez les aînés.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Papineau	1 977	1 853	7 021	6 689	2 727	2 649	11 725	11 191
Gatineau	31 929	30 886	87 841	89 725	15 539	20 418	135 309	141 029
Les Collines-de-l'Outaouais	6 220	5 858	16 359	15 174	2 866	2 588	25 445	23 620
La Vallée-de-la-Gatineau	1 963	1 788	6 390	6 063	2 211	2 274	10 564	10 125
Pontiac	1 435	1 342	4 176	4 014	1 548	1 659	7 159	7 015
Outaouais	43 524	41 727	121 787	121 665	24 891	29 588	190 202	192 980
Ensemble du Québec	876 663	840 110	2 577 389	2 514 591	627 117	778 802	4 081 169	4 133 503

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2012, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de l'Outaouais (7,9 %) que dans l'ensemble du Québec (8,3 %). De 2008 à 2012, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,1 point), tandis qu'il diminue de 1,4 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2011 seulement, le taux est en diminution de 0,2 point, comparativement à une baisse de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans La Vallée-de-la-Gatineau que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (15 %). À l'inverse, la MRC des Collines-de-l'Outaouais affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5 %). Au cours de la période 2008-2012, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : Papineau (– 2,6 points), Pontiac (– 1,9 point), La Vallée-de-la-Gatineau (– 1,5 point), Les Collines-de-l'Outaouais (– 1,1 point), Gatineau (– 0,8 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008 points de pourcentage
	%					
Papineau	11,3	10,8	9,7	9,0	8,7	– 2,6
Gatineau	8,3	8,3	8,0	7,8	7,6	– 0,8
Les Collines-de-l'Outaouais	6,2	5,8	5,2	4,8	5,0	– 1,1
La Vallée-de-la-Gatineau	16,5	16,2	15,4	14,9	15,0	– 1,5
Pontiac	13,6	13,4	13,3	12,6	11,6	– 1,9
Outaouais	9,0	8,9	8,4	8,1	7,9	– 1,1
Ensemble du Québec	9,7	9,8	9,3	8,8	8,3	– 1,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2012, ce taux est 5,1 fois plus élevé pour les familles monoparentales (24,2 %) que pour les couples (4,8 %). Entre 2008 et 2012, le taux diminue de 2,3 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,7 point pour les couples. C'est La Vallée-de-la-Gatineau qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2012 (39,7 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Les Collines-de-l'Outaouais (21,4 %).

Toujours en 2012, on dénombre dans la région 8 240 familles à faible revenu, dont 4 040 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 10 630 en 2008 à 10 090 en 2012, soit une diminution de 5,1 %. Cette diminution est plus élevée que l'augmentation du nombre total d'enfants de la région (+ 0,5 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Outaouais, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	9,0	8,9	8,4	8,1	7,9	- 1,1
Famille comptant un couple	5,5	5,4	5,2	4,9	4,8	- 0,7
Sans enfants	5,4	5,3	4,9	4,5	4,3	- 1,2
Avec 1 enfant	5,3	5,4	5,1	5,0	4,9	- 0,3
Avec 2 enfants	4,7	4,4	4,6	4,2	4,2	- 0,4
Avec 3 enfants et plus	8,9	9,2	8,4	8,6	9,2	0,3
Famille monoparentale	26,6	26,3	25,3	25,1	24,2	- 2,3
Avec 1 enfant	23,7	23,4	22,5	22,9	21,8	- 1,9
Avec 2 enfants	28,0	28,1	26,2	25,9	25,1	- 2,9
Avec 3 enfants et plus	42,3	42,4	44,0	38,4	38,9	- 3,3

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2011 à 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants¹, diminue de 1 % dans la région de l'Outaouais. Cette diminution est moins élevée que l'augmentation observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,2 %). Mentionnons que la présente région administrative est la seule à afficher une diminution (- 1,0 %). On constate que les MRC suivantes profitent d'une croissance réelle : Papineau (+ 1,4 %), La Vallée-de-la-Gatineau (+ 1,3 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans Gatineau (- 1,5 %), Les Collines-de-l'Outaouais (- 1,0 %), Pontiac (- 0,9 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 78 880 \$, comparativement à 70 480 \$ au Québec. En 2012, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : Gatineau (83 100 \$), Les Collines-de-l'Outaouais (95 280 \$).

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
Papineau	57 582	58 380	1,4
Gatineau	84 325	83 100	- 1,5
Les Collines-de-l'Outaouais	96 232	95 280	- 1,0
La Vallée-de-la-Gatineau	50 444	51 100	1,3
Pontiac	54 334	53 850	- 0,9
Outaouais	79 710	78 880	- 1,0
Ensemble du Québec	69 611	70 480	1,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'indice des prix à la consommation (IPC) de l'ensemble du Québec a été utilisé.

En 2012, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (41 680 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (72 520 \$). Enfin, de 2011 à 2012, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 1,9 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est détérioré de 1 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Outaouais, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
Famille comptant un couple	73 246	72 520	- 1,0
Sans enfants	60 237	60 090	- 0,2
Avec 1 enfant	81 303	80 750	- 0,7
Avec 2 enfants	93 903	92 930	- 1,0
Avec 3 enfants et plus	89 758	89 360	- 0,4
Famille monoparentale	40 886	41 680	1,9
Avec 1 enfant	39 773	40 430	1,7
Avec 2 enfants	43 551	45 310	4,0
Avec 3 enfants et plus	40 743	40 510	- 0,6

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc. Pour plus d'information, se référer à la publication [Information sur la population active](#), section relative à la qualité des données (numéro au catalogue 71-001-X) de Statistique Canada.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2002-2004 et 2012-2014. Les moyennes de trois ans permettent de réduire de façon appréciable les coefficients de variation (CV). Des CV approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant conservatrice, les CV calculés tendent toujours à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 % afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Les données de 2001 à 2014 de l'EPA ont fait l'objet d'une révision par Statistique Canada en janvier 2015. La révision comprend une mise à jour des estimations de l'EPA afin de rendre compte des estimations de population les plus récentes provenant notamment du recensement de 2011, une mise à jour des limites géographiques, des améliorations méthodologiques de l'imputation, ainsi qu'une mise à jour de la dessaisonnalisation. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données révisées.

En 2012-2014, l'emploi en Outaouais se fixe en moyenne à 193 800, soit une croissance de 28 200 par rapport à 2002-2004. Entre le début et la fin de la période étudiée, le taux d'emploi varie peu et s'établit à 61,7 %. Ce dernier demeure supérieur au taux de l'ensemble du Québec en 2012-2014 (59,9 %).

Entre 2002-2004 et 2012-2014, tant l'emploi à temps plein (+ 21 400) que celui à temps partiel (+ 6 800) sont en hausse. De son côté, la part de l'emploi à temps partiel s'élève en moyenne à 17,0 % de 2012 à 2014.

Au cours de la période, l'emploi progresse chez les personnes de 30 ans et plus (+ 22 600) et chez les plus jeunes (+ 5 500). La hausse profite tant aux femmes (+ 15 700) qu'aux hommes (+ 12 500) et se concentre dans le secteur des services (+ 25 100).

La population active augmente de 28 800 au cours de la période étudiée et s'élève en moyenne à 208 200 en 2012-2014. Quant au taux d'activité, il s'établit à 66,3 % à la fin de la période. Du côté du taux de chômage, il se fixe à 6,9 % en 2012-2014, soit un taux qui demeure statistiquement inférieur à celui de l'ensemble du Québec (7,7 %).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Outaouais et ensemble du Québec, 2002-2004 et 2012-2014

	Outaouais			Ensemble du Québec	
	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014	Écart 2002-2004 et 2012-2014	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014
	k				
Population active	179,4	208,2	28,8 †	3 971,9	4 378,4
Emploi	165,6	193,8	28,2 †	3 623,0	4 042,1
Régime de travail					
Emploi à temps plein	139,5	160,9	21,4 †	2 963,1	3 256,3
Emploi à temps partiel	26,1	32,9	6,8 †	659,9	785,8
Groupe d'âge					
15-29 ans	40,1	45,6	5,5 †	939,3	981,7
30 ans et plus	125,5	148,1	22,6 †	2 683,7	3 060,5
Sexe					
Hommes	86,8	99,3	12,5 †	1 942,7	2 107,2
Femmes	78,8	94,5	15,7 †	1 680,3	1 934,9
Secteur d'activités					
Secteur des biens	25,5	28,7	3,2	924,7	872,9
Secteur des services	140,0	165,1	25,1 †	2 698,2	3 169,3
Chômeurs	13,8	14,3	0,5	3 623,0	4 042,1
	%		Variation (points de %)	%	
Taux d'activité	67,5	66,3	- 1,2	65,8 ††	64,8
Taux de chômage	7,7	6,9	- 0,8	8,8 ††	7,7 ††
Taux d'emploi	62,3	61,7	- 0,6	60,0 ††	59,9 ††
Part de l'emploi à temps partiel	15,7	17,0	1,3	18,2	19,4

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

†† Variation significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 MRC

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Nombre de travailleurs

Après avoir augmenté légèrement en 2012, le nombre de travailleurs de 25-64 ans stagne en 2013 en Outaouais et il se fixe à 153 972. À l'échelle des MRC, la situation du marché du travail évolue de manière contrastée. Des cinq MRC que compte la région, seulement deux enregistrent une croissance du nombre de travailleurs supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec, soit Papineau (+ 1,6 %) et La Vallée-de-la-Gatineau (+ 1,0 %). Quant à Gatineau (– 0,3 %), elle est la seule à subir une baisse du nombre de travailleurs. Notons que le repli sur le territoire gatinois se manifeste davantage chez les femmes que chez les hommes.

Taux de travailleurs

Les Collines-de-l'Outaouais (78,0%) et Gatineau (77,6 %) continuent d'être les seules MRC de la région à présenter un taux de travailleurs au-dessus de celui de la province du Québec (76,2 %), et ce, malgré des baisses enregistrées en 2013. La situation est toutefois moins reluisante dans les territoires supralocaux éloignés de la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau. À preuve, les MRC de Pontiac (63,3 %), de La Vallée-de-la-Gatineau (64,1 %) et de Papineau (66,5 %) continuent d'afficher des taux de travailleurs parmi les plus faibles au Québec.

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de l'Outaouais. C'est dans Papineau que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 4,0 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. À l'inverse, l'écart le plus faible est observé dans Les Collines-de-l'Outaouais (0,3 point). Depuis 2004, les disparités entre les sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

Revenu d'emploi médian

En Outaouais, le revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans s'est accru, en 2013, de 1,7 % pour s'établir à 48 261 \$. Tous les territoires supralocaux profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans Pontiac (+ 3,6 %), tandis que la plus faible est relevée dans Papineau (+ 1,7 %).

En 2013, la MRC des Collines-de-l'Outaouais continue de se maintenir en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian des travailleurs de 53 251 \$, suivie immédiatement par celle de Gatineau (50 877 \$). À l'opposé, La Vallée-de-la-Gatineau (31 344 \$) demeure celle qui présente le revenu d'emploi médian le plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes demeure supérieur à celui des femmes. C'est dans Papineau que la différence entre les sexes est la plus élevée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 24,7 %¹ de moins que les hommes. Les écarts sont également élevés dans les territoires supralocaux de La Vallée-de-la-Gatineau (17,1 %) et Pontiac (15,9 %). C'est à Gatineau (12,6 %) que la différence de rémunération entre les sexes est la moins prononcée.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2012 et 2013

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2012	2013 ^p	Variation 2013/2012	2012	2013 ^p	Écart 2013/2012	2012	2013 ^p	Variation 2013/2012
	n		%	%		Points de pourcentage	\$		%
Papineau	7 984	8 108	1,6	65,4	66,5	1,1	33 358	33 938	1,7
Hommes	4 204	4 250	1,1	67,7	68,5	0,8	37 850	38 754	2,4
Femmes	3 780	3 858	2,1	63,2	64,5	1,3	28 482	29 166	2,4
Gatineau	113 073	112 758	-0,3	78,1	77,6	-0,5	49 896	50 877	2,0
Hommes	56 009	56 007	-0,0	79,7	79,4	-0,3	53 081	54 225	2,2
Femmes	57 064	56 751	-0,5	76,5	75,9	-0,6	46 833	47 368	1,1
Les Collines-de-l'Outaouais	21 325	21 476	0,7	78,7	78,0	-0,7	51 834	53 251	2,7
Hommes	10 889	10 979	0,8	78,7	78,2	-0,5	55 314	57 281	3,6
Femmes	10 436	10 497	0,6	78,7	77,9	-0,8	48 503	49 140	1,3
La Vallée-de-la-Gatineau	7 057	7 131	1,0	63,1	64,1	1,0	30 794	31 344	1,8
Hommes	3 696	3 749	1,4	64,7	65,7	1,0	33 927	34 020	0,3
Femmes	3 361	3 382	0,6	61,4	62,3	0,9	27 528	28 200	2,4
Pontiac	4 462	4 499	0,8	62,2	63,3	1,1	33 177	34 387	3,6
Hommes	2 278	2 315	1,6	63,5	64,9	1,4	36 203	37 318	3,1
Femmes	2 184	2 184	0,0	60,8	61,7	0,9	29 878	31 394	5,1
Outaouais	153 901	153 972	0,0	76,0	75,8	-0,2	47 469	48 261	1,7
Hommes	77 076	77 300	0,3	77,4	77,3	-0,1	50 631	51 900	2,5
Femmes	76 825	76 672	-0,2	74,7	74,3	-0,4	44 090	44 560	1,1
Ensemble du Québec	3 291 535	3 318 744	0,8	75,8	76,2	0,4	39 117	40 221	2,8
Hommes	1 705 230	1 718 214	0,8	78,4	78,6	0,2	45 000	46 024	2,3
Femmes	1 586 305	1 600 530	0,9	73,2	73,7	0,5	34 077	35 107	3,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le produit intérieur brut de l'Outaouais s'élève à 12,0 G\$ en 2013. Il s'agit d'une part de 3,6 % dans l'économie du Québec, ce qui place la région au septième rang parmi les régions du Québec. L'Outaouais se situe donc entre Laval (4,1 %) et Lanaudière (3,5 %).

En 2013, le PIB de l'Outaouais augmente de 0,9 %, ce qui constitue un taux inférieur à la moyenne des régions du Québec (+ 1,2 %). La région affiche une hausse annuelle moyenne au cours des six dernières années de 2,9 %, tandis que le Québec présente un taux de 2,8 %.

Produit intérieur brut par industrie

La part du secteur des services dans le PIB est nettement plus forte en Outaouais que dans les autres régions du Québec. Ainsi, elle atteint 83,7 %, tandis qu'elle se chiffre à 72,5 % dans l'ensemble du Québec. En 2013, ce secteur croît de 2,1 % dans la région, ce qui porte son taux de croissance annuel moyen entre les années 2007 et 2013 à 3,4 %. De son côté, le secteur des biens voit sa production chuter de 4,9 %, mais affiche néanmoins un changement annuel moyen positif (+ 0,9 %).

Contrairement à ce qu'on observe dans les autres régions administratives, la fabrication ne joue pas un rôle majeur en Outaouais. Seulement 3,8 % du PIB découle de cette industrie, alors qu'elle occupe 13,4 % du PIB québécois. La fabrication de produits en bois (+ 22,3 %) et la fabrication du papier (+ 6,5 %), deux bases économiques du secteur forestier, connaissent d'importantes hausses, ce qui conduit à une augmentation de 4,3 % du total de la fabrication en 2013. Toutefois, étant donné sa faible importance dans le PIB régional, la hausse de cette industrie, jumelée à celle des services publics (+ 2,9 %), ne vient pas contrecarrer la diminution de la base économique de la construction (– 10,5 %) et de l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (– 5,7 %). L'industrie-clé de la foresterie et de l'exploitation forestière enregistre une augmentation de sa production de 2,0 %.

Le secteur des services est surtout constitué des administrations publiques et du groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers. Ce dernier affiche une croissance de 4,2 % en 2013, soit un taux nettement plus élevé que celui qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 2,7 %). La plus forte augmentation parmi les industries du secteur se trouve dans les services professionnels, scientifiques et techniques qui font littéralement un bond de 11,6 %, à la suite d'une diminution de 3,7 % en 2012. À cela s'ajoutent l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs et les autres services, sauf les administrations publiques, qui augmentent respectivement de 5,7 % et de 4,8 %. À l'inverse, le commerce de détail et le commerce de gros voient tous deux leur production reculer de 1,1 % en 2013. Cela étant dit, le premier enregistre un taux de croissance annuel moyen de 3,1 % au cours des six dernières années, tandis que le second diminue en moyenne de 0,4 % par année depuis 2007.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Outaouais, 2007, 2012 et 2013

	2007 ^r	2012 ^{er}	2013 ^e	Part de l'industrie en 2013	Taux de croissance annuel moyen 2013/2007	Variation 2013/2012
	k\$			%		
Ensemble des industries	10 047 724	11 855 534	11 958 830	100,0	2,9	0,9
Secteur de production de biens	1 848 922	2 053 935	1 953 903	16,3	0,9	- 4,9
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	126 124	91 295	86 126	0,7	- 6,2	- 5,7
Cultures agricoles et élevage	28 181	24 076	18 881	0,2	- 6,5	- 21,6
Foresterie et exploitation forestière	82 693	48 532	49 517	0,4	- 8,2	2,0
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	7 784	3 987	3 260	0,0	- 13,5	- 18,2
Services publics	302 786	344 165	354 059	3,0	2,6	2,9
Construction	906 119	1 174 252	1 051 260	8,8	2,5	- 10,5
Fabrication	506 110	440 235	459 198	3,8	- 1,6	4,3
Fabrication d'aliments	28 814	25 294	23 132	0,2	- 3,6	- 8,5
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	76 752	85 955	105 142	0,9	5,4	22,3
Fabrication du papier	196 281	120 524	128 384	1,1	- 6,8	6,5
Impression et activités connexes de soutien	15 547	11 645	12 191	0,1	- 4,0	4,7
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	18 151	24 624	19 449	0,2	1,2	- 21,0
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	16 110	14 682	0,1	...	- 8,9
Fabrication de machines	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	30 152	23 467	22 047	0,2	- 5,1	- 6,0
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	21 738	26 581	24 163	0,2	1,8	- 9,1
Secteur des services	8 198 802	9 801 599	10 004 927	83,7	3,4	2,1
Commerce de gros	204 009	201 211	199 013	1,7	- 0,4	- 1,1
Commerce de détail	527 666	639 078	632 290	5,3	3,1	- 1,1
Transport et entreposage	290 390	341 505	348 865	2,9	3,1	2,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	149 951	x	x	...	...	...
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 720 906	2 002 845	2 086 905	17,5	3,3	4,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	380 474	373 863	417 387	3,5	1,6	11,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	249 919	267 738	273 235	2,3	1,5	2,1
Services d'enseignement	x	679 032	690 967	5,8	...	1,8
Soins de santé et assistance sociale	837 514	995 300	1 005 242	8,4	3,1	1,0
Arts, spectacles et loisirs	96 083	83 787	88 527	0,7	- 1,4	5,7
Hébergement et services de restauration	182 497	244 086	249 807	2,1	5,4	2,3
Autres services, sauf les administrations publiques	x	185 294	194 154	1,6	...	4,8
Administrations publiques	x	x	x	...	...	...

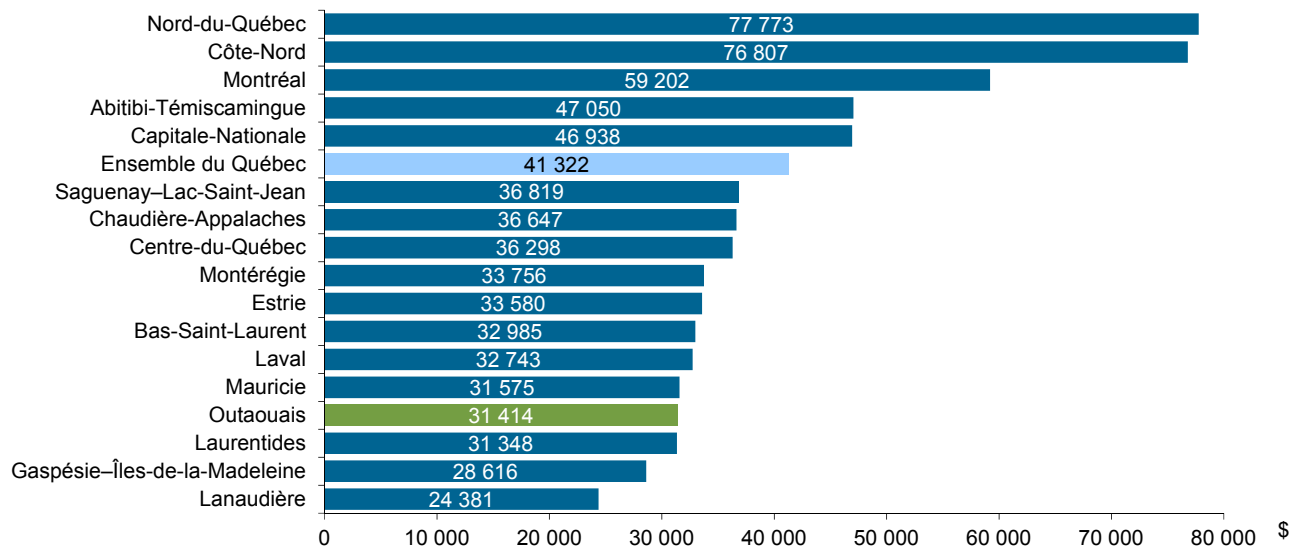
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Cet indicateur est de 31 414 \$ dans la région de l'Outaouais en 2013. Ce montant reste assez stable relativement à celui de l'année dernière (+ 0,1 %). À titre indicatif, le PIB par habitant dans l'ensemble du Québec se chiffre à 41 322 \$, ce qui constitue une hausse de 0,4 % en regard de l'année dernière.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires de 2013, la croissance du revenu disponible par habitant a été plus lente qu'en 2012 dans l'ensemble des régions administratives, à l'exception de l'Outaouais où elle s'est accélérée en raison de la progression plus rapide du revenu net de la propriété, du revenu des loyers et de la rémunération des salariés. D'ailleurs, la région affiche, avec le Bas-Saint-Laurent, la plus forte augmentation du revenu disponible par habitant au Québec, soit une hausse de 2,3 % en regard de 2012. C'est la première fois depuis 2009 que l'Outaouais enregistre un taux de croissance supérieur à celui observé dans l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Composantes du revenu disponible par habitant, Outaouais, 2009-2013

	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^p
	\$ / hab.				
Outaouais					
Rémunération des salariés	24 812	24 958	25 909	25 859	26 486
Revenu mixte net	3 231	3 283	3 320	3 311	3 373
Revenu agricole net	11	3	5	- 13	- 23
Revenu non agricole net	1 681	1 703	1 686	1 640	1 592
Revenu des loyers des ménages	1 540	1 578	1 629	1 684	1 804
Revenu net de la propriété	1 616	1 705	1 767	1 786	1 940
Égal :					
Revenu primaire	29 659	29 947	30 996	30 956	31 799
Plus :					
Transferts courants reçus	4 690	4 806	4 845	5 088	5 223
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	73	80	81	80	81
Des administrations publiques	4 578	4 689	4 728	4 972	5 105
Administration fédérale	1 942	1 995	2 017	2 093	2 113
Allocations familiales et prestations fiscales pour enfant	285	285	283	283	277
Prestation universelle pour la garde d'enfants	79	81	81	82	82
Prestations d'assurance-emploi	366	373	345	346	324
Prestations de la sécurité de la vieillesse	948	971	1 019	1 086	1 130
Transferts divers et autres	265	284	289	296	300
Administration provinciale	1 486	1 500	1 482	1 582	1 641
Indemnités des accidentés du travail	179	180	180	180	181
Prestations d'assurance parentale	257	267	258	264	269
Aide sociale	315	314	314	319	330
Transferts divers	736	739	730	819	861
Administrations autochtones	15	15	13	10	10
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 134	1 178	1 216	1 287	1 341
Des non-résidents	39	37	36	37	38
Moins :					
Transferts courants payés	9 027	9 278	9 667	9 727	10 106
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	266	288	292	288	290
Aux administrations publiques	8 692	8 922	9 306	9 369	9 743
Impôts directs des particuliers	5 838	5 889	6 278	6 246	6 551
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 358	2 500	2 484	2 571	2 625
Autres transferts courants aux administrations publiques	496	533	544	553	567
Aux non-résidents	70	68	69	70	73
Égal :					
Revenu disponible	25 322	25 474	26 174	26 318	26 915

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

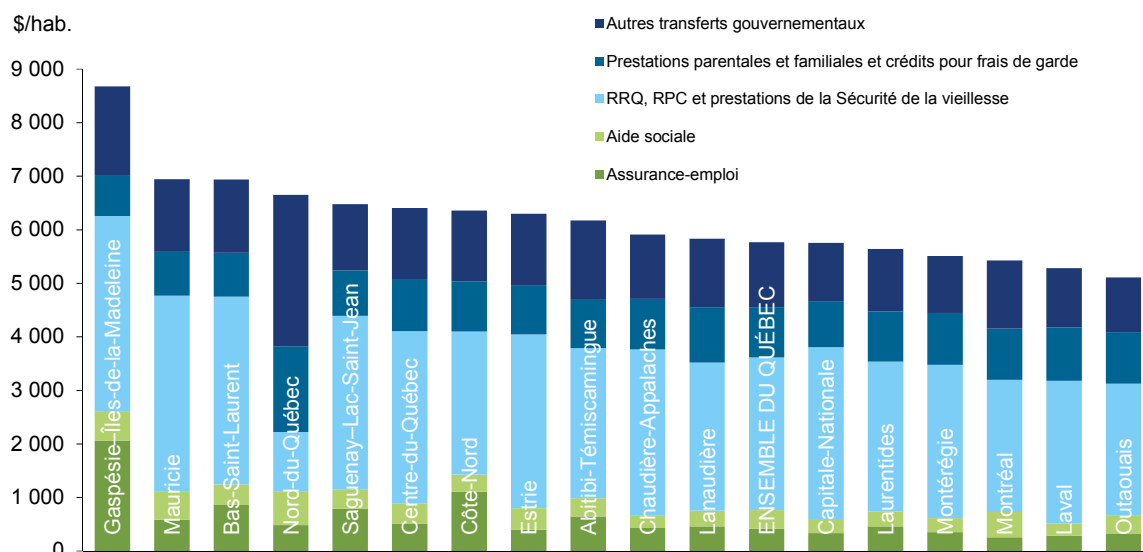
Avec un revenu disponible de 26 915 \$ par habitant en 2013, l'Outaouais se classe au huitième rang parmi les 17 régions administratives, devant Lanaudière (26 189 \$), mais immédiatement derrière Montréal (26 984 \$). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible atteint 26 774 \$, soit exactement 141 \$ de moins qu'en Outaouais. L'avance de la région sur l'ensemble du Québec est attribuable essentiellement à la forte activité sur le marché du travail et à une rémunération des salariés, principale composante du revenu disponible, parmi les plus élevées des régions administratives.

Transferts gouvernementaux

En revanche, les transferts en provenance des administrations publiques, deuxième composante en importance du revenu, sont moins élevés dans l'Outaouais. En 2013, les différents paliers de gouvernement ont versé plus de 5 100 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables dans la région comparativement à 5 767 \$ par habitant dans l'ensemble du Québec. En raison d'un taux d'emploi plus élevé, les résidents de l'Outaouais ont moins recours aux prestations d'aide sociale et d'assurance-emploi comparativement à ceux des autres régions de la province. Qui plus est, l'Outaouais reçoit moins en prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime des rentes du Québec (RRQ) ainsi que du Régime de pensions du Canada (RPC), étant donné que la population y est relativement jeune.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Évolution du revenu disponible dans les MRC

Toutes les MRC de la région de l'Outaouais affichent, en 2013, un taux de croissance du revenu disponible par habitant supérieur à celui observé au Québec (+ 0,9 %). La hausse la plus prononcée a été enregistrée dans la MRC du Pontiac, où le revenu disponible a progressé de 3,6 % en regard de 2012, sous l'effet d'une croissance importante de la rémunération des salariés et du revenu mixte net. En dépit d'une augmentation marquée, Pontiac (20 460 \$) continue de présenter le revenu disponible par habitant le plus faible de l'Outaouais. À l'autre bout du spectre, Les Collines-de-l'Outaouais (31 099 \$) et Gatineau (27 282 \$) sont les deux seules MRC dans la région à afficher un niveau de revenu supérieur à celui de la province (26 774 \$).

Par ailleurs, les résidents de la MRC de La-Vallée-de-la-Gatineau sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2013, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 600 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt

remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du RRQ, du RPC et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts reçus dans ce territoire supralocal. En revanche, c'est dans Les Collines-de-l'Outaouais (4 284 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas dans la région.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^p	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2009
	\$ / hab.					%	
Papineau	20 403	20 712	21 372	22 052	22 639	2,7	2,6
Gatineau	25 957	26 054	26 691	26 689	27 282	2,2	1,3
Les Collines-de-l'Outaouais	29 138	29 033	30 121	30 483	31 099	2,0	1,6
La Vallée-de-la-Gatineau	19 779	20 226	20 691	21 117	21 462	1,6	2,1
Pontiac	18 043	18 648	19 269	19 742	20 460	3,6	3,2
Outaouais	25 322	25 474	26 174	26 318	26 915	2,3	1,5
Ensemble du Québec	24 638	24 914	25 668	26 539	26 774	0,9	2,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

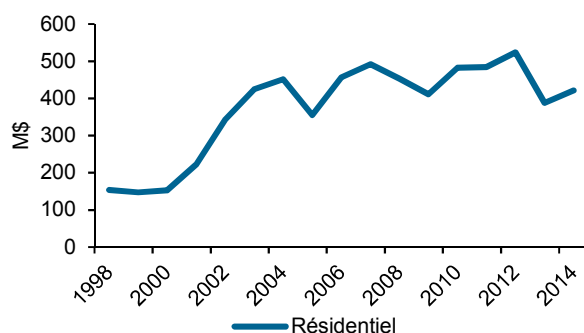
6. Permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de l'Outaouais atteint 671,5 M\$ en 2014, en hausse de 9,9 % par rapport à 2013. La croissance s'observe dans tous les secteurs : résidentiel (+ 8,5 %), commercial (+ 1,3 %), industriel (+ 50,7 %) et institutionnel (+ 32,2 %).

Figure 6.1

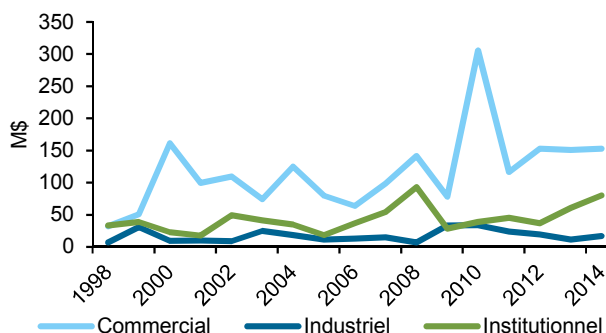
Valeur des permis de bâtir résidentiels, Outaouais, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Outaouais, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

La MRC de Gatineau représente 75,9 % de la valeur totale des permis de bâtir de la région de l'Outaouais. Malgré une hausse de 13,6 % en 2014, la valeur de 509,5 M\$ reste en dessous de la moyenne 2010-2013 (545,1 M\$). Le déclin est plus marqué en 2014 dans la MRC de Papineau qui voit la valeur des permis (29,9 M\$) atteindre son plus bas niveau depuis 2007. Les fortes baisses sont observées dans les municipalités de Lac-des-Plages (518 k\$, la plus faible valeur depuis 1999), Lochaber-Partie-Ouest (1,9 M\$ comparativement à 5,7 M\$ en 2011), Papineauville (2,8 M\$ comparativement à 6,3 M\$ en 2013) et Ripon (1,4 M\$, la plus faible valeur depuis 2002).

Tableau 6.2.1

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2014

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013
Papineau*	23 980	29 399	1 016	4 177	2 041	4 128	2 877	2 184
Gatineau	273 438	325 154	149 667	170 736	13 477	13 717	72 881	35 518
Les Collines-de-l'Outaouais	99 751	90 240	325	2 391	815	1 922	599	4 428
La Vallée-de-la-Gatineau*	13 550	14 319	1 307	2 936	58	1 342	3 183	474
Pontiac*	10 617	10 752	677	1 136	678	929	556	2 854
Outaouais	421 336	469 864	152 992	181 376	17 069	22 037	80 096	45 457
Ensemble du Québec	8 743 984	9 791 856	2 751 448	3 113 789	1 113 199	1 035 110	3 422 268	1 458 752

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de l'Outaouais ont autorisé la création de 2 346 nouveaux logements en 2014, comparativement à 2 204 en 2013 (+ 6,4 %). La MRC de Gatineau est la plus importante émettrice de permis de la région avec 1 808 logements en 2014. Cette valeur est relativement basse, comparativement à la moyenne 2010-2013 qui est de 2 436 logements. Dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais, la municipalité de Cantley enregistre son plus bas résultat depuis au moins cinq ans (87 en 2014, moyenne 2010-2013 : 120). La MRC de Papineau subit une deuxième baisse en 2014 (175 en 2012, 149 en 2013 et 98 en 2014), car deux des municipalités qui la composent ont vu le nombre d'unités de logement pour lesquels des permis ont été émis décliner entre 2012 et 2014, soit celles de Saint-André-Avellin (33 en 2012, 21 en 2013 et 15 en 2014) et de Thurso (72 en 2012, 61 en 2013 et 44 en 2014).

Tableau 6.2.2

Nombre d'unités de logement, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2010-2013
	n					
Papineau*	97	129	175	149	98	138
Gatineau	2 737	2 779	2 623	1 606	1 808	2 436
Les Collines-de-l'Outaouais	424	316	328	351	341	355
La Vallée-de-la-Gatineau*	70	94	65	50	60	70
Pontiac*	51	41	47	48	39	47
Outaouais	3 379	3 359	3 238	2 204	2 346	3 045
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	42 493	41 300	50 306

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur la valeur des [permis de bâtir](#) pour le Québec et les régions administratives sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé du Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2013, dans la région sociosanitaire de l'Outaouais, le nombre de médecins s'établit à 639, soit une augmentation de 4,2 % par rapport à 2012, poursuivant ainsi une croissance amorcée en 2009. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 2,5 % entre 2012 et 2013, ce qui porte l'effectif à 18 455. Depuis 2009, l'accroissement du nombre de médecins dans la région de l'Outaouais (+ 12,7 %) s'explique principalement par une hausse du nombre de spécialistes (+ 15,0 %), mais aussi du nombre d'omnipraticiens (+ 11,1 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,4 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,6 %).

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région de l'Outaouais est desservie, en 2013-2014, par un effectif de 3 966 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 2,2 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance touche toutes les catégories du personnel infirmier, à l'exception des infirmières dont le nombre a diminué (– 4,7 %), mais principalement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 10,5 %) et les infirmières auxiliaires (+ 7,5 %).

Tableau 7.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de l'Outaouais, 2009 (2009-2010) à 2013 (2013-2014)

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Médecins¹	n	567	567	582	613	639
Omnipraticiens	n	333	336	338	353	370
Ensemble des spécialistes	n	234	231	244	260	269
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	1,57	1,54	1,56	1,62	1,68
Dentistes¹	n	101	115	103	103	..
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,28	0,31	0,28	0,27	..
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Personnel infirmier^{3,4}	n	3 524	3 642	3 715	3 881	3 966
Infirmières	n	1 058	1 062	1 065	1 142	1 088
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	574	582	597	598	661
Infirmières auxiliaires	n	555	602	628	692	744
Préposées aux bénéficiaires	n	1 337	1 396	1 425	1 449	1 473
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	9,75	9,90	9,94	10,27	10,42

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier : les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2015.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 197 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2008 dans l'ensemble des établissements de la région de l'Outaouais est de 55,3 %. Ce taux est en légère augmentation par rapport aux taux des deux cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de l'Outaouais affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Cet écart est assez important et varie entre 8,6 et 11,0 points de pourcentage. Au Québec, sur les 57 275 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2008, 64,0 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 65,8 % (2005) et 64,0 % (2008).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de l'Outaouais est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2007 où il s'élève à 14,1 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart de 9,1 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 59,1 % contre 50,0 % chez les étudiants de la cohorte de 2008.

Des 1 465 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2008, 59,2 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 522 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 56,5 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (210 inscrits à l'automne 2008) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (25,2 % pour la cohorte de 2008). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont presque toujours plus élevés que ceux des hommes. Les deux seules exceptions dans la région sont à noter pour le cheminement en accueil et en transition de la cohorte de 2006 et pour la formation technique de la cohorte de 2008. Un meilleur taux de diplomation chez les femmes est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2008, dans les établissements de la région de l'Outaouais, 4,3 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (55,3 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (4,3 %) porte à 59,6 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2008 est de 70,2 % (64,0 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,2 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Outaouais, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008

	2004	2005	2006	2007	2008
	%				
Préuniversitaire	56,9	62,1	58,0	58,3	59,2
Hommes	45,7	56,9	52,3	48,7	52,7
Femmes	64,1	65,8	61,8	65,1	63,5
Technique	53,1	52,3	49,6	51,3	56,5
Hommes	52,4	47,7	47,8	49,3	58,9
Femmes	53,7	55,9	50,9	52,8	54,7
Accueil ou transition	36,6	28,4	36,8	27,6	25,2
Hommes	26,1	27,8	38,8	23,7	19,1
Femmes	45,5	29,5	33,3	32,9	32,6
Ensemble des programmes	54,6	57,2	54,6	54,1	55,3
Hommes	46,6	51,7	49,9	46,1	50,0
Femmes	60,2	61,4	58,0	60,2	59,1

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Suzanne Asselin, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2014. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, se référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2015*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2012, parmi les 25 776 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 762 bacheliers proviennent de la région de l'Outaouais (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2012, la région de l'Outaouais voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 0,5 % (passant de 746 à 762), alors qu'au Québec l'effectif est resté à un niveau semblable. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. À l'instar de la baisse observée au Québec de 2011 à 2012 (– 2,9 %), la région de l'Outaouais connaît une réduction du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat, mais elle est moins accentuée (– 0,3 %), avec sensiblement le même nombre qu'en 2011.

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Outaouais et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008	Part de diplômés en 2012
	n					%		
Outaouais	746	752	785	764	762	– 0,3	0,5	100,0
Hommes	260	267	272	284	252	– 11,3	– 0,8	33,1
Femmes	486	485	513	480	510	6,3	1,2	66,9
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 776	– 2,9	0,0	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 802	– 3,3	– 0,3	38,0
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	15 974	– 2,7	0,2	62,0

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance déjà observée depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de l'Outaouais, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2012 est de 66,9 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec (62,0 % en 2012). À la fin de la période en 2012, la région de l'Outaouais enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passe de 486 en 2008 à 510, alors que celui-ci est pratiquement équivalent à 2008 au Québec. Contrairement au Québec, l'année 2012 génère une croissance des diplômées dans la région (+ 6,3 %), tandis qu'une décroissance est observée au Québec (– 2,7 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Peu importe la région, parmi tous les domaines d'études, le plus populaire chez les bacheliers est le domaine des sciences sociales et humaines. Dans la région de l'Outaouais, cette proportion de diplômés surpasse celle du Québec (en 2012, 70,1 % c. 65,4 %) (tableau 8.2.2). Par contre, le deuxième domaine d'études varie selon la région en fonction de la représentativité des hommes et des femmes : en 2012, chez les deux sexes confondus, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe (15,7 % c. 18,8 % au Québec), pareillement à l'ensemble du Québec.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études, Outaouais, 2008-2012

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2008	9,5	15,0	73,1	2,4	746
2009	11,3	13,7	70,3	4,7	752
2010	11,6	15,7	67,0	5,7	785
2011	11,8	17,9	67,3	3,0	764
2012	10,6	15,7	70,1	3,5	762
Hommes					
2008	3,5	30,4	63,8	2,3	260
2009	4,9	24,7	65,9	4,5	267
2010	6,3	26,5	62,9	4,4	272
2011	6,7	32,4	57,7	3,2	284
2012	3,2	30,2	64,3	2,4	252
Femmes					
2008	12,8	6,8	78,0	2,5	486
2009	14,8	7,6	72,8	4,7	485
2010	14,4	9,9	69,2	6,4	513
2011	14,8	9,4	72,9	2,9	480
2012	14,3	8,6	72,9	4,1	510

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de l'Outaouais en 2012, la proportion est de 72,9 % chez les femmes et de 64,3 % chez les hommes. Le second domaine d'études en importance au baccalauréat diffère systématiquement selon le sexe dans la région comme à la grandeur du Québec en 2012 : les sciences de la santé chez les femmes (14,3 % c. 3,2 % chez les hommes) et les sciences pures et appliquées chez les hommes (30,2 % c. 8,6 % chez les femmes).

L'université de diplomation¹

Les nouveaux bacheliers de la région de l'Outaouais obtiennent leur diplôme en 2012 principalement de trois universités, dont la première est basée sur le territoire de résidence (tableau 8.2.3) : l'Université du Québec en Outaouais (39,8 %), l'Université de Montréal (12,9 %) et l'Université McGill (9,2 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université de Sherbrooke décerne les diplômes à 7,7 % des bacheliers de la région et l'Université du Québec à Montréal en attribue à 7,3 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Outaouais, 2008-2012

		2008	2009	2010	2011	2012
Université Laval	%	6,2	6,9	8,5	9,8	7,7
Université de Montréal	%	9,5	9,8	11,1	10,3	12,9
École des hautes études commerciales de Montréal	%	1,9	1,5	1,8	2,1	2,4
École Polytechnique de Montréal	%	1,7	1,3	0,9	1,4	1,3
Université de Sherbrooke	%	4,8	8,4	7,6	8,2	7,7
Université du Québec à Montréal	%	10,1	12,1	7,6	10,9	7,3
Université du Québec à Trois-Rivières	%	1,1	1,2	1,9	2,1	1,4
Université du Québec à Chicoutimi	%	—	—	0,6	—	—
Université du Québec à Rimouski	%	—	—	0,9	—	—
Université du Québec en Outaouais	%	51,5	45,2	44,6	41,4	39,8
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	1,2	0,6	—	0,8
École de technologie supérieure	%	1,5	1,9	2,4	2,7	1,4
Télé-université	%	0,7	1,1	—	—	0,7
Université McGill	%	4,7	4,4	4,8	4,3	9,2
Université Concordia	%	3,9	3,5	4,7	4,3	5,1
Université Bishop's	%	1,7	1,1	1,3	0,9	1,4
Total	n	746	752	785	764	762

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Science, technologie et innovation

par Christine Lessard, Direction des statistiques économiques

La population diplômée en sciences, technologies, génie et mathématiques (STGM)¹

En 2011, selon l'*Enquête nationale auprès des ménages*, on compte dans la région de l'Outaouais 22 585 personnes âgées de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM), lesquelles représentent 16,8 % de la population du groupe d'âge détenant un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire. Parmi ces personnes diplômées en STGM, 9 650 ou 42,7 % sont titulaires d'un grade universitaire et représentent 18,1 % de la population régionale du groupe d'âge détenant un grade universitaire².

En comparaison, les diplômés en STGM sont, en proportion, presque aussi nombreux parmi les diplômés du postsecondaire et un peu moins nombreux parmi les titulaires d'un grade universitaire dans la région de l'Outaouais que dans l'ensemble du Québec (17,4 % et 22,9 %). Comparée à celle de la région, la population québécoise des diplômés en STGM compte toutefois une part un peu plus grande de titulaires d'un grade universitaire (46,8 %).

Dans la région de l'Outaouais, les femmes représentent le quart (25,0 %) des personnes diplômées en STGM, dont 31,3 % de celles qui sont titulaires d'un grade universitaire. Elles sont donc nettement moins nombreuses, en proportion, que parmi les personnes diplômées dans d'autres domaines d'études (57,5 %), notamment celles détenant un grade universitaire (60,9 %). Eu égard à la présence des femmes, la situation de la population diplômée en STGM dans la région de l'Outaouais s'apparente à celle observée dans l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, la population diplômée en STGM de la région de l'Outaouais est plus « jeune » que celle diplômée dans d'autres domaines d'études, au sens où elle compte dans ses rangs une plus grande proportion de personnes âgées de 25 à 44 ans (56,2 % comparativement à 51,4 %). Cette caractéristique s'avère tant chez les titulaires d'un grade universitaire que chez les personnes ayant d'autres certificats ou diplômes. Cependant, la population diplômée en STGM de la région de l'Outaouais se révèle un peu moins « jeune » que celle de l'ensemble du Québec, essentiellement en raison de la situation chez les titulaires d'un grade universitaire : 59,5 % d'entre eux sont âgés de 25 à 44 ans, comparativement à 62,5 % de leurs homologues dans l'ensemble du Québec.

1. Nous invitons le lecteur à consulter la note méthodologique à la fin de cette section.

2. Dans les paragraphes qui suivent, les populations en cause sont âgées de 25 à 64 ans, à moins que leur appartenance à autre groupe d'âge ne soit indiquée.

Tableau 9.1

Personnes de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM) ou dans d'autres domaines d'études¹, selon quelques caractéristiques, Outaouais et ensemble du Québec, 2011

	STGM			Autres domaines d'études		
	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires
	n					
Outaouais	22 585	9 650	12 940	111 925	43 770	68 160
Hommes	16 945	6 620	10 320	47 590	17 100	30 490
Femmes	5 650	3 025	2 620	64 335	26 670	37 670
25 à 44 ans	12 690	5 745	6 950	57 565	24 790	32 770
45 à 64 ans	9 895	3 905	5 995	54 365	18 975	35 380
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	75,0	68,6	79,8	42,5	39,1	44,7
Femmes	25,0	31,3	20,2	57,5	60,9	55,3
25 à 44 ans	56,2	59,5	53,7	51,4	56,6	48,1
45 à 64 ans	43,8	40,5	46,3	48,6	43,4	51,9
	n					
Ensemble du Québec	498 520	233 275	265 245	2 372 720	785 440	1 587 285
Hommes	370 370	162 815	207 555	1 044 255	310 935	733 320
Femmes	128 150	70 460	57 690	1 328 470	474 500	853 970
25 à 44 ans	288 125	145 870	142 250	1 215 625	448 550	767 070
45 à 64 ans	210 400	87 410	122 990	1 157 105	336 890	820 210
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	74,3	69,8	78,3	44,0	39,6	46,2
Femmes	25,7	30,2	21,7	56,0	60,4	53,8
25 à 44 ans	57,8	62,5	53,6	51,2	57,1	48,3
45 à 64 ans	42,2	37,5	46,4	48,8	42,9	51,7

1. Les domaines d'études, STGM et autres, sont définis à partir de la [Classification des programmes d'enseignement 2011](#).

Note: Afin d'assurer la confidentialité, tous les chiffres sont arrondis. En conséquence, le total n'égale pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, compilation spéciale, CO-1479 Tableau 1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Note méthodologique

Les données présentées ci-dessus proviennent de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM), réalisée par Statistique Canada en 2011. Cette enquête, qui a remplacé la version complète du recensement de la population, s'en distingue notamment du fait qu'elle n'était pas obligatoire. Or, les enquêtes à participation volontaire présentent un risque plus élevé de biais que les enquêtes obligatoires, en raison du taux de réponse plus faible qu'elles obtiennent. De fait, au Québec, 71,9 % des ménages ont répondu à l'ENM comparativement à environ 94 % dans le cas du questionnaire complet du recensement de 2006.

Il n'est pas possible de mesurer le biais dû à la non-réponse; en revanche, on peut mesurer l'erreur due à l'échantillonnage pour établir la précision des données d'une enquête. Statistique Canada a diffusé des mesures de précision (des coefficients de variation) pour certaines données sélectionnées de l'ENM. Toutefois, comme l'agence ne fournit pas de mesures de précision dans les tableaux de données qu'elle diffuse sur son site Internet et qu'elle n'en fournit pas davantage dans les tableaux qu'elle produit sur commande, il n'est pas possible de connaître la précision des données qui s'y trouvent et, conséquemment, d'établir si une faible différence entre deux d'entre elles est statistiquement significative.

Les participants à une enquête ne répondent pas toujours à toutes les questions qui leur sont posées. Comme la non-réponse totale, la non-réponse à des questions particulières, appelée non-réponse partielle, est une source de biais potentielle. Pour limiter le risque de biais dû à la non-réponse partielle, on a généralement recours à l'imputation. Il demeure toutefois qu'un taux d'imputation élevé indique un plus grand risque de biais. Dans le cadre de l'ENM, la non-réponse partielle s'est révélée plus importante que dans le cas de la version complète du recensement de 2006, ce qui a nécessité une imputation plus fréquente. Statistique Canada signale qu'au Québec, le taux d'imputation à la question sur le certificat, diplôme ou grade universitaire est de 4,1 %, tandis que celui à la question sur le principal domaine d'études atteint 15,0 %.

À titre d'indicateur de la qualité des données, Statistique Canada a mis au point un taux global de non-réponse (TGN) qui combine la non-réponse totale et la non-réponse partielle. Dans le cadre de l'ENM, l'agence a calculé un TGN pour chaque entité géographique. Celui du Québec est de 22,4 %, tandis que ceux des régions administratives varient de 17,8 % dans la région de Laval à 32,8 % dans celle de l'Abitibi-Témiscamingue. La prudence étant de mise lorsque le TGN excède 25,0 %, il faut aborder avec une certaine réserve les données pour la région de l'Outaouais dont le TGN est de 26,4 %. Signalons qu'il n'y a pas d'indicateur de qualité équivalant au TGN pour les populations définies par d'autres caractéristiques que la géographie, par exemple la population définie par la scolarité.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). [L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec](#), Note d'information, 2 décembre, 13 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). [Guide de l'utilisateur de l'ENM, Enquête nationale auprès des ménages, 2011](#), n° 99-001-X2011001 au catalogue, 25 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). [Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011](#), n° 99-001-X2011006 au catalogue, 15 p.

10. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Établissements et activités culturels

En 2013, l'offre en culture de la région de l'Outaouais tire parti de 14 salles de spectacles, une douzaine d'institutions muséales¹, 16 librairies et 35 écrans répartis dans 5 cinémas. On y trouve ainsi 27,8 établissements culturels par 100 000 habitants. La région figure parmi les régions les moins bien nanties sur le plan du nombre d'établissements culturels par habitant. Si le nombre de librairies et d'écrans de cinéma par 100 000 habitants est comparable à celui déterminé pour l'ensemble du Québec, on y dénombre par contre un nombre de salles de spectacles (3,7 établissements par 100 000 habitants) et d'institutions muséales (3,2 établissements par 100 000 habitants) inférieur à celui observé pour l'ensemble du Québec (7,5 salles de spectacles par 100 000 habitants et 5,4 institutions muséales par 100 000 habitants).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Outaouais, 2012 et 2013

	Établissements		Ratio région/ Québec 2013	Région	Ensemble du Québec
	2012	2013		2013	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	14	14	2,3	3,7	7,5
Institutions muséales ²	11	12	2,7	3,2	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	12	21	5,7	5,5	4,5
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	46	38	5,5	10,0	8,4
Librairies	17	16	4,5	4,2	4,3
Cinémas et ciné-parcs	7	5	5,0	1,3	1,2
Écrans	37	35	4,7	9,2	9,1

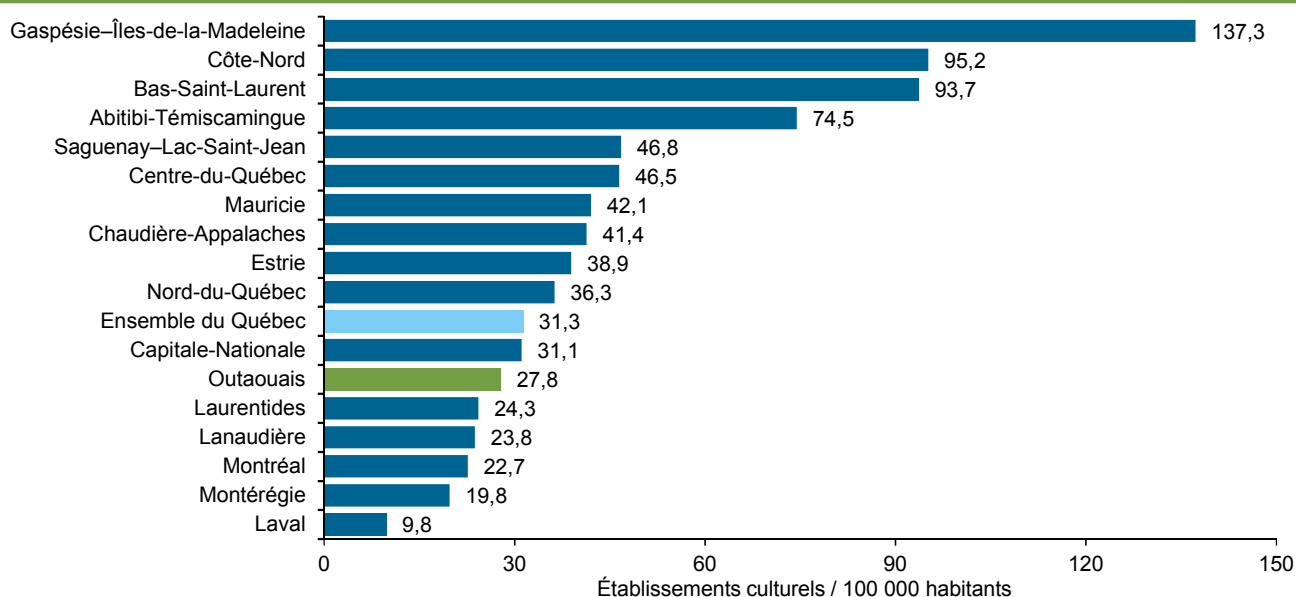
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Avec 3 230 visiteurs par 1 000 habitants dans ses institutions muséales, l'Outaouais arrive au 2^e rang au classement des régions pour ce type d'activité culturelle, soit entre Montréal (3 541 entrées par 1 000 habitants) et la Capitale-Nationale (3 216 entrées par 1 000 habitants). La fréquentation de celles-ci est moins élevée en 2013 qu'en 2012 (3 457 entrées par 1 000 habitants).

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Outaouais et ensemble du Québec, 2012 et 2013

	Unité	Volume d'activité 2013	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%) 2013
			Outaouais		Ensemble du Québec		
			2012	2013	2012	2013	
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	367	1,0	1,0	2,2	2,1	2,1
Entrées	n	162 110	419,2	425,8	896,9	818,2	2,4
Assistance des cinémas							
Entrées	n	x	x	x	2 615,3	2 594,8	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	1 229 761	3 457	3 230,4	1 652,4	1 740,4	8,7
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	12 399 011	31 969,1	32 570,4	54 086,5	54 227,5	2,8

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Statuts légaux attribués en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel

La protection et la valorisation du patrimoine situé sur son territoire est un autre aspect culturel sur lequel une région administrative québécoise peut se démarquer. La Loi sur le patrimoine culturel² est entrée en vigueur le 19 octobre 2012. Elle remplace la Loi sur les biens culturels de 1972.

« Le patrimoine culturel, tel qu'il est défini dans la Loi, est constitué de patrimoine immatériel, de paysages culturels patrimoniaux, de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents et d'objets patrimoniaux (patrimoine mobilier) et enfin d'immeubles et de sites patrimoniaux (patrimoine immobilier). Le patrimoine archéologique occupe aussi une place importante³. »

Entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015, 41 statuts légaux ont été attribués par les municipalités⁴ du Québec afin d'assurer la protection et la valorisation d'un élément patrimonial sur leur territoire. De ce nombre, il y a onze immeubles patrimoniaux, onze sites patrimoniaux, quinze personnages historiques, deux lieux historiques, un événement historique et un élément du patrimoine immatériel.

Lors de l'année 2014-2015, quatre statuts de patrimoine immobilier sont attribués en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel par des municipalités de la région de l'Outaouais. La municipalité de Fasset a cité l'église de Saint-Fidèle et son cimetière, puis la croix de chemin. La municipalité de Montebello a cité la maison du jardinier du manoir Louis-Joseph-Papineau⁵. Au total, dix statuts légaux ont été attribués dans cette région administrative depuis le 1^{er} avril 2012.

2. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. [La Loi sur le patrimoine culturel en bref](#).

3. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. [Panorama du patrimoine culturel](#).

4. Pour plus de détails, consulter la section [Concepts et définitions](#).

5. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. [Répertoire du patrimoine culturel du Québec](#).

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aire protégée

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Réserve de biodiversité

Une réserve de biodiversité est une aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Refuge biologique

Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs peut désigner des aires forestières à titre de refuges biologiques dans le but de protéger certaines forêts mûres ou surannées représentatives du patrimoine forestier du Québec et de favoriser le maintien de la diversité biologique qu'on peut retrouver à l'intérieur de ces forêts. À cette fin, il délimite et répartit, sur le territoire forestier du domaine de l'État, des refuges biologiques qu'il gère de manière à assurer la pérennité de leur protection. Ces refuges sont définis et indiqués au plan d'affectation des terres prévu par la Loi sur les terres du domaine de l'État (chapitre T-8.1).

Réserve aquatique

Une réserve aquatique est une aire, principalement composée d'eau douce, d'eau salée ou saumâtre, constituée aux fins de protéger un plan ou un cours d'eau, ou une portion de ceux-ci, y compris les milieux humides associés, en raison de la valeur exceptionnelle qu'il présente du point de vue scientifique de

la biodiversité ou pour la conservation de la diversité de ses biocénoses ou de ses biotopes. Les réserves aquatiques projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Habitat faunique

Un habitat faunique est constitué d'habitats situés sur des terres du domaine de l'État qui rencontrent les caractéristiques ou les conditions suivantes et qui sont identifiés par un plan dressé par le ministre responsable de la faune : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques ; une aire de confinement du cerf de Virginie ; une aire de fréquentation du caribou au sud du 52° parallèle ; une aire de mise bas du caribou au nord du 52° parallèle ; une falaise habitée par une colonie d'oiseaux ; un habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable ; un habitat du poisson ; un habitat du rat musqué ; une héronnière ; une île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux ; une vasière.

COMPTES DES TERRES

Terres

Selon le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), les terres procurent et délimitent l'espace où les activités économiques et les procédés environnementaux ont lieu et où les actifs environnementaux et économiques sont situés. Dans le contexte du SCEE, les terres incluent les étendues d'eau.

Comptes des terres

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres, en unités de superficie, au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est classifié selon la couverture terrestre et est mesuré en hectares.

Couverture terrestre

La couverture terrestre est la couverture physique et biologique observée à la surface de la Terre et inclut les surfaces de végétation naturelle et les surfaces abiotiques (non vivantes). La couverture terrestre peut être une forêt, une étendue d'arbustes, un plan ou un cours d'eau, etc. Elle diffère de l'utilisation

des terres, qui reflète les activités entreprises et les arrangements institutionnels mis en place en un lieu donné aux fins de la production économique ou du maintien et de la restauration des fonctions environnementales. Il arrive que les deux concepts se confondent, notamment dans le cas des terres agricoles et des surfaces artificielles.

Stock

Un stock est une quantité finie d'actifs à un temps donné. Un flux renvoie au mouvement et à l'utilisation de matériel, d'eau, d'énergie ou de services. Un flux peut représenter une perte ou un gain de stock.

Surfaces artificielles

Étendues où les surfaces artificielles prédominent (incluant parcs urbains, zones industrielles, dépotoirs, sites d'extraction). Les surfaces artificielles incluent les sites d'extraction où des opérations minières ont lieu en surface, en particulier les fosses à ciel ouvert, les carrières, les gravières, les étendues de « déblais miniers blocailleux », les dépôts transitoires et les aires de résidus miniers.

Terres agricoles

Étendues de plantes herbacées, d'arbustes ou d'arbres cultivés.

Milieux humides boisés

Étendues boisées dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année.

Milieux humides herbacés ou arbustifs

Étendues de plantes herbacées ou d'arbustes dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année et où la densité du couvert forestier est inférieure à 10 %.

Forêts de conifères à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les conifères occupent au moins 75 % de la surface terrière.

Forêts de feuillus à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les arbres feuillus occupent au moins 75 % de la surface terrière. Les forêts de feuillus à couvert fermé incluent les étendues qui servent à l'acériculture.

Forêts mixtes à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où aucun des

deux grands types d'arbres n'occupe 75 % ou plus de la surface terrière.

Forêts à couvert ouvert

Étendues boisées dont la densité du couvert varie de 10 % à 40 %.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs exprimé en pourcentage du nombre de particuliers de 25-64 ans ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent

aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

PERMIS DE BÂTIR

Permis de bâtir

Délivré par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de

rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Il s'agit de tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments, ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après

deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne ou praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à la suite d'une recommandation des collèges

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction

d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représenta-

tions privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Patrimoine culturel : statuts légaux

La Loi sur le patrimoine culturel est entrée en vigueur le 19 octobre 2012 et remplace la Loi sur les biens culturels de 1972. Le patrimoine culturel québécois est constitué de patrimoine immatériel, de paysages culturels patrimoniaux, de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents et d'objets patrimoniaux (patrimoine mobilier), d'immeubles et de sites patrimoniaux (patrimoine immobilier) et de vestiges matériels du passé laissés sur place par des humains, après l'occupation d'un lieu (patrimoine archéologique).

Les statuts légaux attribués par les municipalités sont la citation et l'identification. La citation est conférée à des biens mobiliers (objets et documents) dont la municipalité a la propriété ainsi qu'à des biens immobiliers (immeubles patrimoniaux et sites patrimoniaux) situés sur son territoire. L'identification est décernée à des personnages, à des événements, à des lieux historiques ainsi qu'à des éléments du patrimoine immatériel.

Coup d'oeil sur l'Outaouais



Superficie en terre ferme (2013) : 30 472 km²

Population (2014^p) : 383 182 habitants

Densité de population : 12,6 hab./km²

Principales municipalités et population (2014^p) :

- Gatineau 276 338 habitants
- Val-des-Monts 11 359 habitants
- Cantley 10 662 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Administrations publiques
- Fabrication du papier
- Fabrication de produits en bois
- Foresterie et exploitation forestière

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de l'Outaouais

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2014 ^p	TAAM ¹ 2011-2014	2014 ^p	2013 ^p	2013 ^e	Var. 13/12	2013 ^p	Var. 13/12	2012
	n	pour 1 000	%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	200 292	- 1,5	9,0	72,8	32 985	1,4	23 497	2,3	5,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 786	0,6	9,9	73,6	36 819	- 2,7	25 069	1,2	5,0
Capitale-Nationale	731 838	9,7	5,5	78,9	46 938	1,0	27 954	1,4	4,9
Mauricie	266 794	1,5	8,6	70,2	31 575	0,7	23 474	1,2	7,8
Estrie	320 008	6,8	6,8	74,1	33 580	0,4	24 673	1,7	7,5
Montréal	1 988 243	12,4	9,8	74,2	59 202	0,7	26 984	- 0,3	15,1
Outaouais	383 182	8,2	7,4	75,8	31 414	0,1	26 915	2,3	7,9
Papineau	22 916	2,3	..	66,5	..	..	22 639	2,7	8,7
Gatineau	276 338	9,2	..	77,6	..	..	27 282	2,2	7,6
Les Collines-de-l'Outaouais	49 065	15,0	..	78,0	..	..	31 099	2,0	5,0
La Vallée-de-la-Gatineau	20 689	- 3,9	..	64,1	..	..	21 462	1,6	15,0
Pontiac	14 174	- 6,8	..	63,3	..	..	20 460	3,6	11,6
Abitibi-Témiscamingue	147 868	2,7	7,2	76,6	47 050	0,5	27 997	0,8	5,8
Côte-Nord	94 906	- 2,7	8,8 ³	76,4	76 807	- 3,0	28 890	0,4	7,5
Nord-du-Québec	44 256	9,4	8,8 ³	81,3	77 773	3,6	25 895	1,2	14,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	92 472	- 7,1	16,4	64,5	28 616	1,1	23 136	1,6	7,5
Chaudière-Appalaches	419 755	4,3	5,3	78,9	36 647	1,9	25 868	1,1	3,9
Laval	420 870	11,9	7,1	79,6	32 743	- 0,2	27 301	1,4	7,5
Lanaudière	492 234	10,5	7,8	76,6	24 381	- 0,7	26 189	1,4	6,7
Laurentides	586 051	11,2	7,1	76,6	31 348	1,0	27 484	0,7	6,5
Monterégie	1 508 127	8,6	6,5	78,6	33 756	- 0,3	28 115	1,0	6,8
Centre-du-Québec	239 990	5,3	6,9	75,0	36 298	- 0,7	24 029	0,8	6,7
Ensemble du Québec	8 214 672	8,5	7,6	76,2	41 322	0,4	26 774	0,9	8,3

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2014 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 8. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.

2. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Outaouais

Superficie en terre ferme (2013)	30 472 km ²
Population totale (2014 ^e)	383 182 hab.
Densité de population	12,6 hab./km ²
Part de la superficie en aires protégées (2014)	6,2 %
PIB aux prix de base (2013 ^e)	11 958,8 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2013 ^e)	31 414 \$
Revenu disponible par habitant (2013)	26 915 \$
Emplois (2014)	192,6 k
Taux d'activité (2014)	65,8 %
Taux d'emploi (2014)	60,9 %
Taux de chômage (2014)	7,4 %
Taux de faible revenu des familles (2012)	7,9 %
Nombre de médecins pour 1000 habitants (2013)	1,68
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2008)	55,3 %